

Liste PCS-ESE **Liste des professions et catégories socioprofessionnelles des emplois salariés des employeurs privés et publics**
Code 2017 **Libellé 2017**

- 1 **Agriculteurs**
- 10 ***Agriculteurs (salariés de leur exploitation)***
 - 100x Agriculteurs et éleveurs, salariés de leur exploitation
- 2 **Artisans, commerçants et chefs d'entreprises**
- 21 ***Artisans (salariés de leur entreprise)***
 - 210x Artisans salariés de leur entreprise
- 22 ***Commerçants et assimilés (salariés de leur entreprise)***
 - 220x Commerçants et assimilés, salariés de leur entreprise
- 23 ***Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus (salariés de leur entreprise)***
 - 231a Chefs de grande entreprise de 500 salariés et plus
 - 232a Chefs de moyenne entreprise, de 50 à 499 salariés
 - 233a Chefs d'entreprise du bâtiment et des travaux publics, de 10 à 49 salariés
 - 233b Chefs d'entreprise de l'industrie ou des transports, de 10 à 49 salariés
 - 233c Chefs d'entreprise commerciale, de 10 à 49 salariés
 - 233d Chefs d'entreprise de services, de 10 à 49 salariés
- 3 **Cadres et professions intellectuelles supérieures**
- 31 ***Professions libérales (exercées sous statut de salarié)***
 - 311c Chirurgiens dentistes
 - 311d Psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes (non médecins)
 - 311e Vétérinaires
 - 312a Avocats
 - 331a Personnels de direction de la fonction publique (Etat, collectivités locales, hôpitaux)
- 33 ***Cadres de la fonction publique***
 - 332a Ingénieurs de l'Etat (y.c. ingénieurs militaires) et assimilés
 - 332b Ingénieurs des collectivités locales et des hôpitaux
 - 333a Magistrats*
 - 333b Inspecteurs et autres personnels de catégorie A des Impôts, du Trésor et des Douanes

- 333c Cadres de la Poste*
- 333d Cadres administratifs de France Télécom (statut public)
- 333e Autres personnels administratifs de catégorie A de l'Etat (hors Enseignement, Patrimoine, Impôts, Trésor, Douanes)
- 333f Personnels administratifs de catégorie A des collectivités locales et hôpitaux publics (hors Enseignement, Patrimoine)
- 334a Officiers des Armées et de la Gendarmerie (sauf officiers généraux)*
- 335a Personnes exerçant un mandat politique ou syndical*
- 34 Professeurs, professions scientifiques**
- 341a Professeurs agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire
- 341b Chefs d'établissement de l'enseignement secondaire et inspecteurs
- 342b Professeurs et maîtres de conférences
- 342c Professeurs agrégés et certifiés en fonction dans l'enseignement supérieur
- 342d Personnel enseignant temporaire de l'enseignement supérieur
- 342f Directeurs et chargés de recherche de la recherche publique
- 342g Ingénieurs d'étude et de recherche de la recherche publique
- 342h Allocataires de la recherche publique
- 343a Psychologues spécialistes de l'orientation scolaire et professionnelle
- 344a Médecins hospitaliers sans activité libérale
- 344b Médecins salariés non hospitaliers
- 344c Internes en médecine, odontologie et pharmacie
- 344d Pharmaciens salariés
- 35 Professions de l'information, des arts et des spectacles**
- 351a Bibliothécaires, archivistes, conservateurs et autres cadres du patrimoine
- 352a Journalistes (y c. rédacteurs en chef)
- 352b Auteurs littéraires, scénaristes, dialoguistes
- 353a Directeurs de journaux, administrateurs de presse, directeurs d'éditions (littéraire, musicale, audiovisuelle et multimédia)
- 353b Directeurs, responsables de programmation et de production de l'audiovisuel et des spectacles
- 353c Cadres artistiques et technico-artistiques de la réalisation de l'audiovisuel et des spectacles
- 354a Artistes plasticiens
- 354b Artistes de la musique et du chant
- 354c Artistes dramatiques

- 354e Artistes de la danse
- 354f Artistes du cirque et des spectacles divers
- 354g Professeurs d'art (hors établissements scolaires)
- 37 Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises**
- 371a Cadres d'état-major administratifs, financiers, commerciaux des grandes entreprises
- 372a Cadres chargés d'études économiques, financières, commerciales
- 372b Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers
- 372c Cadres spécialistes des ressources humaines et du recrutement
- 372d Cadres spécialistes de la formation
- 372e Juristes
- 372f Cadres de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique)
- 373a Cadres des services financiers ou comptables des grandes entreprises
- 373b Cadres des autres services administratifs des grandes entreprises
- 373c Cadres des services financiers ou comptables des petites et moyennes entreprises
- 373d Cadres des autres services administratifs des petites et moyennes entreprises
- 374a Cadres de l'exploitation des magasins de vente du commerce de détail
- 374b Chefs de produits, acheteurs du commerce et autres cadres de la mercatique
- 374c Cadres commerciaux des grandes entreprises (hors commerce de détail)
- 374d Cadres commerciaux des petites et moyennes entreprises (hors commerce de détail)
- 375a Cadres de la publicité
- 375b Cadres des relations publiques et de la communication
- 376a Cadres des marchés financiers
- 376b Cadres des opérations bancaires
- 376c Cadres commerciaux de la banque
- 376d Chefs d'établissements et responsables de l'exploitation bancaire
- 376e Cadres des services techniques des assurances
- 376f Cadres des services techniques des organismes de sécurité sociale et assimilés
- 376g Cadres de l'immobilier
- 377a Cadres de l'hôtellerie et de la restauration
- 38 Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises**

- 380a Directeurs techniques des grandes entreprises
- 381b Ingénieurs et cadres d'étude et développement de l'agriculture, la pêche, les eaux et forêts
- 381c Ingénieurs et cadres de production et d'exploitation de l'agriculture, la pêche, les eaux et forêts
- 382a Ingénieurs et cadres d'étude du bâtiment et des travaux publics
- 382b Architectes salariés
- 382c Ingénieurs, cadres de chantier et conducteurs de travaux (cadres) du bâtiment et des travaux publics
- 382d Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en bâtiment, travaux publics
- 383a Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en électricité, électronique
- 383b Ingénieurs et cadres de fabrication en matériel électrique, électronique
- 383c Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel électrique ou électronique professionnel
- 384a Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en mécanique et travail des métaux
- 384b Ingénieurs et cadres de fabrication en mécanique et travail des métaux
- 384c Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel mécanique professionnel
- 385a Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie, matériaux lourds)
- 385b Ingénieurs et cadres de fabrication des industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie, matériaux lourds)
- 385c Ingénieurs et cadres technico-commerciaux des industries de transformations (biens intermédiaires)
- 386b Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement de la distribution d'énergie, eau
- 386c Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois)
- 386d Ingénieurs et cadres de la production et de la distribution d'énergie, eau
- 386e Ingénieurs et cadres de fabrication des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois)
- 387a Ingénieurs et cadres des achats et approvisionnements industriels
- 387b Ingénieurs et cadres de la logistique, du planning et de l'ordonnancement
- 387c Ingénieurs et cadres des méthodes de production
- 387d Ingénieurs et cadres du contrôle qualité
- 387e Ingénieurs et cadres de la maintenance, de l'entretien et des travaux neufs
- 387f Ingénieurs et cadres techniques de l'environnement
- 388a Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique
- 388b Ingénieurs et cadres d'administration, maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique
- 388c Chefs de projets informatiques, responsables informatiques
- 388d Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en informatique et télécommunications

- 388e Ingénieurs et cadres spécialistes des télécommunications
- 389a Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports
- 389b Officiers et cadres navigants techniques et commerciaux de l'aviation civile
- 389c Officiers et cadres navigants techniques de la marine marchande
- 4 Professions intermédiaires**
- 42 Professeurs des écoles, instituteurs et professions assimilées**
- 421a Instituteurs
- 421b Professeurs des écoles
- 422a Professeurs d'enseignement général des collèges
- 422b Professeurs de lycée professionnel
- 422c Maîtres auxiliaires et professeurs contractuels de l'enseignement secondaire
- 422d Conseillers principaux d'éducation
- 422e Surveillants et aides-éducateurs des établissements d'enseignement
- 423a Moniteurs d'école de conduite
- 423b Formateurs et animateurs de formation continue
- 424a Moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels
- 425a Sous-bibliothécaires, cadres intermédiaires du patrimoine
- 43 Professions intermédiaires de la santé et du travail social**
- 431a Cadres infirmiers et assimilés
- 431b Infirmiers psychiatriques
- 431c Puéricultrices
- 431d Infirmiers spécialisés (autres qu'infirmiers psychiatriques et puéricultrices)
- 431e Sages-femmes salariées
- 431f Infirmiers en soins généraux, salariés
- 432b Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs, salariés
- 432d Autres spécialistes de la rééducation, salariés
- 433a Techniciens médicaux
- 433b Opticiens lunetiers et audioprothésistes salariés
- 433c Autres spécialistes de l'appareillage médical salariés
- 433d Préparateurs en pharmacie

- 434a Cadres de l'intervention socio-éducative
 - 434b Assistants de service social
 - 434c Conseillers en économie sociale familiale
 - 434d Educateurs spécialisés
 - 434e Moniteurs éducateurs
 - 434f Educateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier
 - 434g Educateurs de jeunes enfants
 - 435a Directeurs de centres socioculturels et de loisirs
 - 435b Animateurs socioculturels et de loisirs
- 44 Clergé, religieux**
- 441a Clergé séculier
 - 441b Clergé régulier
- 45 Professions intermédiaires administratives de la fonction publique**
- 451a Professions intermédiaires de la Poste
 - 451b Professions intermédiaires administratives de France Télécom (statut public)
 - 451c Contrôleurs des Impôts, du Trésor, des Douanes et assimilés*
 - 451d Ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne*
 - 451e Autres personnels administratifs de catégorie B de l'Etat (hors Enseignement, Patrimoine, Impôts, Trésor, Douanes)
 - 451g Professions intermédiaires administratives des collectivités locales
 - 451h Professions intermédiaires administratives des hôpitaux
 - 452a Inspecteurs et officiers de police*
 - 452b Adjudants-chefs, adjudants et sous-officiers de rang supérieur de l'Armée et de la Gendarmerie*
- 46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises**
- 461b Secrétaires de direction, assistants de direction (non cadres)
 - 461c Secrétaires de niveau supérieur (non cadres, hors secrétaires de direction)
 - 461d Maîtrise et techniciens des services financiers ou comptables
 - 461e Maîtrise et techniciens administratifs des services juridiques ou du personnel
 - 461f Maîtrise et techniciens administratifs des autres services administratifs
 - 462a Chefs de petites surfaces de vente
 - 462b Maîtrise de l'exploitation des magasins de vente

- 462c Acheteurs non classés cadres, aides-acheteurs
- 462d Animateurs commerciaux des magasins de vente, marchandiseurs (non cadres)
- 462e Autres professions intermédiaires commerciales (sauf techniciens des forces de vente)
- 463a Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en informatique
- 463b Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en biens d'équipement, en biens intermédiaires, commerce interindustriel (hors info
- 463c Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en biens de consommation auprès d'entreprises
- 463d Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en services auprès d'entreprises ou de professionnels (hors banque, assurance, infor
- 463e Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants auprès de particuliers (hors banque, assurance, informatique)
- 464a Assistants de la publicité, des relations publiques
- 464b Interprètes, traducteurs
- 465a Concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration salariés
- 465b Assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels salariés
- 465c Photographes
- 466a Responsables commerciaux et administratifs des transports de voyageurs et du tourisme (non cadres)
- 466b Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)
- 466c Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)
- 467a Chargés de clientèle bancaire
- 467b Techniciens des opérations bancaires
- 467c Professions intermédiaires techniques et commerciales des assurances
- 467d Professions intermédiaires techniques des organismes de sécurité sociale
- 468a Maîtrise de restauration : salle et service
- 468b Maîtrise de l'hébergement : hall et étages
- 47 Techniciens (sauf techniciens tertiaires)**
- 471a Techniciens d'étude et de conseil en agriculture, eaux et forêt
- 471b Techniciens d'exploitation et de contrôle de la production en agriculture, eaux et forêt
- 472a Dessinateurs en bâtiment, travaux publics
- 472b Géomètres, topographes
- 472c Métreurs et techniciens divers du bâtiment et des travaux publics
- 472d Techniciens des travaux publics de l'Etat et des collectivités locales
- 473a Dessinateurs en électricité, électromécanique et électronique

- 473b Techniciens de recherche-développement et des méthodes de fabrication en électricité, électromécanique et électronique
- 473c Techniciens de fabrication et de contrôle qualité en électricité, électromécanique et électronique
- 474a Dessinateurs en construction mécanique et travail des métaux
- 474b Techniciens de recherche-développement et des méthodes de fabrication en construction mécanique et travail des métaux
- 474c Techniciens de fabrication et de contrôle qualité en construction mécanique et travail des métaux
- 475a Techniciens de recherche-développement et des méthodes de production des industries de transformation
- 475b Techniciens de production et de contrôle qualité des industries de transformation
- 476a Assistants techniques, techniciens de l'imprimerie et de l'édition
- 476b Techniciens de l'industrie des matériaux souples, de l'ameublement et du bois
- 477a Techniciens de la logistique, du planning et de l'ordonnancement
- 477b Techniciens d'installation et de maintenance des équipements industriels (électriques, électromécaniques, mécaniques, hors informatique)
- 477c Techniciens d'installation et de maintenance des équipements non industriels (hors informatique et télécommunications)
- 477d Techniciens de l'environnement et du traitement des pollutions
- 478a Techniciens d'étude et de développement en informatique
- 478b Techniciens de production, d'exploitation en informatique
- 478c Techniciens d'installation, de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique
- 478d Techniciens des télécommunications et de l'informatique des réseaux
- 479a Techniciens des laboratoires de recherche publique ou de l'enseignement
- 479b Experts salariés de niveau technicien, techniciens divers
- 48 Contremaîtres, agents de maîtrise (maîtrise administrative exclue)**
- 480a Contremaîtres et agents d'encadrement (non cadres) en agriculture, sylviculture
- 480b Maîtres d'équipage de la marine marchande et de la pêche
- 481a Conducteurs de travaux (non cadres)
- 481b Chefs de chantier (non cadres)
- 482a Agents de maîtrise en fabrication de matériel électrique, électronique
- 483a Agents de maîtrise en construction mécanique, travail des métaux
- 484a Agents de maîtrise en fabrication : agroalimentaire, chimie, plasturgie, pharmacie.
- 484b Agents de maîtrise en fabrication : métallurgie, matériaux lourds et autres industries de transformation
- 485a Agents de maîtrise et techniciens en production et distribution d'énergie, eau, chauffage
- 485b Agents de maîtrise en fabrication des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois)

- 486b Agents de maîtrise en maintenance, installation en électricité et électronique
486c Agents de maîtrise en maintenance, installation en électromécanique
486d Agents de maîtrise en maintenance, installation en mécanique
486e Agents de maîtrise en entretien général, installation, travaux neufs (hors mécanique, électromécanique, électronique)
487a Responsables d'entrepôt, de magasinage
487b Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention
488a Maîtrise de restauration : cuisine/production
488b Maîtrise de restauration : gestion d'établissement
- 5 Employés**
- 52 Employés civils et agents de service de la fonction publique**
- 521a Employés de la Poste
521b Employés de France Télécom (statut public)
522a Agents de constatation ou de recouvrement des Impôts, du Trésor, des Douanes*
523a Adjoints administratifs de la fonction publique (y c. enseignement)*
523b Adjoints administratifs de l'Etat et assimilés (sauf Poste, France Télécom)
523c Adjoints administratifs des collectivités locales
523d Adjoints administratifs des hôpitaux publics
524a Agents administratifs de la fonction publique (y c. enseignement)*
524b Agents administratifs de l'Etat et assimilés (sauf Poste, France Télécom)
524c Agents administratifs des collectivités locales
524d Agents administratifs des hôpitaux publics
525a Agents de service des établissements primaires
525b Agents de service des autres établissements d'enseignement
525c Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux)
525d Agents de service hospitaliers
526a Aides-soignants
526b Assistants dentaires, médicaux et vétérinaires, aides de techniciens médicaux
526c Auxiliaires de puériculture
526d Aides médico-psychologiques
526e Ambulanciers salariés

53 *Policiers, militaires et agents de surveillance*

- 531a Agents de police de l'Etat*
- 531b Agents des polices municipales*
- 531c Surveillants de l'administration pénitentiaire*
- 532a Gendarmes (de grade inférieur à adjudant)*
- 532b Sergents et sous-officiers de grade équivalent des Armées (sauf pompiers militaires)*
- 532c Hommes du rang (sauf pompiers militaires)*
- 533a **Pompiers (y.c. pompiers militaires)**
- 533b Agents techniques forestiers, gardes des espaces naturels
- 533c Agents de surveillance du patrimoine et des administrations
- 534a Agents civils de sécurité et de surveillance
- 534b Convoyeurs de fonds, gardes du corps, enquêteurs privés et métiers assimilés (salariés)

54 *Employés administratifs d'entreprise*

- 541b Agents d'accueil qualifiés, hôtesses d'accueil et d'information
- 541c Agents d'accueil non qualifiés
- 541d Standardistes, téléphonistes
- 542a Secrétaires
- 542b Dactylos, sténodactylos (sans secrétariat), opérateurs de traitement de texte
- 543b Employés qualifiés des services comptables ou financiers
- 543c Employés non qualifiés des services comptables ou financiers
- 543e Employés qualifiés des services du personnel et des services juridiques
- 543f Employés qualifiés des services commerciaux des entreprises (hors vente)
- 543g Employés administratifs qualifiés des autres services des entreprises
- 543h Employés administratifs non qualifiés
- 544a Employés et opérateurs d'exploitation en informatique
- 545a Employés administratifs des services techniques de la banque
- 545b Employés des services commerciaux de la banque
- 545c Employés des services techniques des assurances
- 545d Employés des services techniques des organismes de sécurité sociale et assimilés
- 546a Contrôleurs des transports (personnels roulants)

- 546b Agents des services commerciaux des transports de voyageurs et du tourisme
546c Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises
546d Hôtesses de l'air et stewards
546e Autres agents et hôtesses d'accompagnement (transports, tourisme)
- 55**
Employés de commerce
551a Employés de libre service du commerce et magasiniers
552a Caissiers de magasin
553b Vendeurs polyvalents des grands magasins
553c Autres vendeurs non spécialisés
554a Vendeurs en alimentation
554b Vendeurs en ameublement, décor, équipement du foyer
554c Vendeurs en droguerie, bazar, quincaillerie, bricolage
554d Vendeurs du commerce de fleurs
554e Vendeurs en habillement et articles de sport
554f Vendeurs en produits de beauté, de luxe (hors biens culturels) et optique
554g Vendeurs de biens culturels (livres, disques, multimédia, objets d'art)
554h Vendeurs de tabac, presse et articles divers
554j Pompistes et gérants de station-service (salariés ou mandataires)
555a Vendeurs par correspondance, télévendeurs
- 56**
Personnels des services directs aux particuliers
556a Vendeurs en gros de biens d'équipement, biens intermédiaires
561b Serveurs, commis de restaurant, garçons qualifiés
561c Serveurs, commis de restaurant, garçons non qualifiés
561d Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration
561e Employés de l'hôtellerie : réception et hall
561f Employés d'étage et employés polyvalents de l'hôtellerie
562a Manucures, esthéticiens
562b Coiffeurs salariés
563a Assistantes maternelles, gardiennes d'enfants, familles d'accueil
563b Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales

- 563c Employés de maison et personnels de ménage chez des particuliers
- 564a Concierges, gardiens d'immeubles
- 564b Employés des services divers
- 6 Ouvriers**
- 62 Ouvriers qualifiés de type industriel**
- 621a Chefs d'équipe du gros oeuvre et des travaux publics
- 621b Ouvriers qualifiés du travail du béton
- 621c Conducteurs qualifiés d'engins de chantiers du bâtiment et des travaux publics
- 621d Ouvriers des travaux publics en installations électriques et de télécommunications
- 621e Autres ouvriers qualifiés des travaux publics
- 621f Ouvriers qualifiés des travaux publics (salariés de l'Etat et des collectivités locales)
- 621g Mineurs de fond qualifiés et autres ouvriers qualifiés des industries d'extraction (carrières, pétrole, gaz...)
- 622a Opérateurs qualifiés sur machines automatiques en production électrique ou électronique
- 622c Monteurs câbleurs qualifiés en électricité
- 622d Câbleurs qualifiés en électronique (prototype, unité, petite série)
- 622e Autres monteurs câbleurs en électronique
- 622f Bobiniers qualifiés
- 622g Plateformistes, contrôleurs qualifiés de matériel électrique ou électronique
- 623a Chaudronniers-tôliers industriels, opérateurs qualifiés du travail en forge, conducteurs qualifiés d'équipement de fromage, traceurs qualifiés
- 623b Tuyauteurs industriels qualifiés
- 623d Opérateurs qualifiés sur machine de soudage
- 623e Soudeurs manuels
- 623f Opérateurs qualifiés d'usinage des métaux travaillant à l'unité ou en petite série, moulistes qualifiés
- 623g Opérateurs qualifiés d'usinage des métaux sur autres machines (sauf moulistes)
- 624b Monteurs, metteurs au point très qualifiés d'ensembles mécaniques travaillant à l'unité ou en petite série
- 624c Monteurs qualifiés d'ensembles mécaniques travaillant en moyenne ou en grande série
- 624d Monteurs qualifiés en structures métalliques
- 624e Ouvriers qualifiés de contrôle et d'essais en mécanique
- 624f Ouvriers qualifiés des traitements thermiques et de surface sur métaux
- 624g Autres mécaniciens ou ajusteurs qualifiés (ou spécialité non reconnue)

- 625a Pilotes d'installation lourde des industries de transformation : agroalimentaire, chimie, plasturgie, énergie
- 625b Ouvriers qualifiés et agents qualifiés de laboratoire : agroalimentaire, chimie, biologie, pharmacie
- 625c Autres opérateurs et ouvriers qualifiés de la chimie (y.c. pharmacie) et de la plasturgie
- 625d Opérateurs de la transformation des viandes
- 625f Autres opérateurs travaillant sur installations ou machines : industrie agroalimentaire (hors transformation des viandes)
- 625g Autres ouvriers de production qualifiés ne travaillant pas sur machine : industrie agroalimentaire (hors transformation des viandes)
- 625h Ouvriers qualifiés des autres industries (eau, gaz, énergie, chauffage)
- 626a Pilotes d'installation lourde des industries de transformation : métallurgie, production verrière, matériaux de construction
- 626b Autres opérateurs et ouvriers qualifiés : métallurgie, production verrière, matériaux de construction
- 626c Opérateurs et ouvriers qualifiés des industries lourdes du bois et de la fabrication du papier-carton
- 627a Opérateurs qualifiés du textile et de la mètisserie
- 627b Ouvriers qualifiés de la coupe des vêtements et de l'habillement, autres opérateurs de confection qualifiés
- 627c Ouvriers qualifiés du travail industriel du cuir
- 627d Ouvriers qualifiés de scierie, de la menuiserie industrielle et de l'ameublement
- 627e Ouvriers de la photogravure et des laboratoires photographiques et cinématographiques
- 627f Ouvriers de la composition et de l'impression, ouvriers qualifiés de la brochure, de la reliure et du façonnage du papier-carton
- 628a Mécaniciens qualifiés de maintenance, entretien : équipements industriels
- 628b Electromécaniciens, électriciens qualifiés d'entretien : équipements industriels
- 628c Régleurs qualifiés d'équipements de fabrication (travail des métaux, mécanique)
- 628d Régleurs qualifiés d'équipements de fabrication (hors travail des métaux et mécanique)
- 628e Ouvriers qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets
- 628f Agents qualifiés de laboratoire (sauf chimie, santé)
- 628g Ouvriers qualifiés divers de type industriel
- 63**
- Ouvriers qualifiés de type artisanal***
- 631a Jardiniers
- 632a Maçons qualifiés
- 632b Ouvriers qualifiés du travail de la pierre
- 632c Charpentiers en bois qualifiés
- 632d Menuisiers qualifiés du bâtiment
- 632e Couvreurs qualifiés

- 632f Plombiers et chauffagistes qualifiés
 - 632g Peintres et ouvriers qualifiés de pose de revêtements sur supports verticaux
 - 632h Soliers moquetteurs et ouvriers qualifiés de pose de revêtements souples sur supports horizontaux
 - 632j Monteurs qualifiés en agencement, isolation
 - 632k Ouvriers qualifiés d'entretien général des bâtiments
 - 633a Electriciens qualifiés de type artisanal (y.c. bâtiment)
 - 633b Dépanneurs qualifiés en radiotélévision, électroménager, matériel électronique (salariés)
 - 633c Electriciens, électroniciens qualifiés en maintenance entretien, réparation : automobile
 - 633d Electriciens, électroniciens qualifiés en maintenance, entretien : équipements non industriels
 - 634a Carrossiers d'automobiles qualifiés
 - 634b Métalliers, serruriers qualifiés
 - 634c Mécaniciens qualifiés en maintenance, entretien, réparation : automobile
 - 634d Mécaniciens qualifiés de maintenance, entretien : équipements non industriels
 - 635a Tailleurs et couturières qualifiés, ouvriers qualifiés du travail des étoffes (sauf fabrication de vêtements), ouvriers qualifiés de type artisanal du travail du textile
 - 636a Bouchers (sauf industrie de la viande)
 - 636b Charcutiers (sauf industrie de la viande)
 - 636c Boulanger, pâtissier (sauf activité industrielle)
 - 636d Cuisiniers et commis de cuisine
 - 637a Modeleurs (sauf modeleurs de métal), mouleurs-noyauteurs à la main, ouvriers qualifiés du travail du verre ou de la céramique à la main
 - 637b Ouvriers d'art
 - 637c Ouvriers et techniciens des spectacles vivants et audiovisuels
 - 637d Ouvriers qualifiés divers de type artisanal
- 64 Chauffeurs**
- 641a Conducteurs routiers et grands routiers
 - 641b Conducteurs de véhicule routier de transport en commun
 - 642a Conducteurs de taxi
 - 642b Conducteurs de voiture particulière
 - 643a Conducteurs livreurs, coursiers
 - 644a Conducteurs de véhicule de ramassage des ordures ménagères
- 65 Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport**

- 651a Conducteurs d'engin lourd de levage
- 651b Conducteurs d'engin lourd de manoeuvre
- 652a Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes
- 652b Dockers
- 653a Magasiniers qualifiés
- 654b Conducteurs qualifiés d'engins de transport guidés (sauf remontées mécaniques)
- 654c Conducteurs qualifiés de systèmes de remontées mécaniques
- 655a Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports
- 656b Matelots de la marine marchande
- 656c Capitaines et matelots timoniers de la navigation fluviale
- 67 Ouvriers non qualifiés de type industriel**
- 671a Ouvriers non qualifiés des travaux publics de l'Etat et des collectivités locales
- 671c Ouvriers non qualifiés des travaux publics et du travail du béton
- 671d Aides-mineurs, ouvriers non qualifiés de l'extraction
- 672a Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique
- 673a Ouvriers de production non qualifiés travaillant par enlèvement de métal
- 673b Ouvriers de production non qualifiés travaillant par formage de métal
- 673c Ouvriers non qualifiés de montage, contrôle en mécanique et travail des métaux
- 674a Ouvriers de production non qualifiés : chimie, pharmacie, plasturgie
- 674b Ouvriers de production non qualifiés de la transformation des viandes
- 674c Autres ouvriers de production non qualifiés : industrie agroalimentaire
- 674d Ouvriers de production non qualifiés : métallurgie, production verrière, céramique, matériaux de construction
- 674e Ouvriers de production non qualifiés : industrie lourde du bois, fabrication des papiers et cartons
- 675a Ouvriers de production non qualifiés du textile et de la confection, de la tannerie-mégisserie et du travail du cuir
- 675b Ouvriers de production non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement
- 675c Ouvriers de production non qualifiés de l'imprimerie, presse, édition
- 676a Manutentionnaires non qualifiés
- 676b Déménageurs (hors chauffeurs-déménageurs), non qualifiés
- 676c Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés
- 676d Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports

- 676e Ouvriers non qualifiés divers de type industriel
- 68** *Ouvriers non qualifiés de type artisanal*
- 681a Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment
- 681b Ouvriers non qualifiés du second oeuvre du bâtiment
- 682a Métalliers, serruriers, réparateurs en mécanique non qualifiés
- 683a Apprentis boulanger, bouchers, charcutiers
- 684a Nettoyeurs
- 684b Ouvriers non qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets
- 685a Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal
- 69** *Ouvriers agricoles et assimilés*
- 691a Conducteurs d'engin agricole ou forestier
- 691b Ouvriers de l'élevage
- 691c Ouvriers du maraîchage ou de l'horticulture
- 691d Ouvriers de la viticulture ou de l'arboriculture fruitière
- 691e Ouvriers agricoles sans spécialisation particulière
- 691f Ouvriers de l'exploitation forestière ou de la sylviculture
- 692a Marins-pêcheurs et ouvriers de l'aquaculture

ormatique)

matique)

u cuir

